



⑫ **FASCICULE DE BREVET EUROPEEN**

④⑤ Date de publication du fascicule du brevet :
13.07.94 Bulletin 94/28

⑤① Int. Cl.⁵ : **E04H 15/62**

②① Numéro de dépôt : **91900149.5**

②② Date de dépôt : **21.12.90**

⑧⑥ Numéro de dépôt international :
PCT/CH90/00290

⑧⑦ Numéro de publication internationale :
WO 91/10030 11.07.91 Gazette 91/15

⑤④ **PINCE POUR RETENIR EN PLACE UNE PIECE DE TISSU SUR LE SOL.**

③① Priorité : **21.12.89 CH 4585/89**

④③ Date de publication de la demande :
11.12.91 Bulletin 91/50

④⑤ Mention de la délivrance du brevet :
13.07.94 Bulletin 94/28

⑧④ Etats contractants désignés :
ES FR GR IT

⑤⑥ Documents cités :
US-A- 2 939 468

⑦③ Titulaire : **CAILLAT, Christiane**
27, chemin du Pétray
CH-1245 Collonge-Bellerive (CH)

⑦② Inventeur : **CAILLAT, Christiane**
27, chemin du Pétray
CH-1245 Collonge-Bellerive (CH)

⑦④ Mandataire : **Mabut, Marie-France et al**
c/o Bugnion S.A.
10, route de Florissant
Case Postale 375
CH-1211 Genève 12 - Champel (CH)

EP 0 460 141 B1

Il est rappelé que : Dans un délai de neuf mois à compter de la date de publication de la mention de la délivrance du brevet européen toute personne peut faire opposition au brevet européen délivré, auprès de l'Office européen des brevets. L'opposition doit être formée par écrit et motivée. Elle n'est réputée formée qu'après paiement de la taxe d'opposition (Art. 99(1) Convention sur le brevet européen).

Description

On sait que bon nombre de personnes aiment profiter de la nature mais désirent souvent s'étendre sur une couverture ou un linge de bain. Or, lorsqu'une telle pièce de tissu est posée à même le sol et que le vent souffle, la pièce de tissu est soulevée ou même s'envole quand plus personne n'est dessus.

L'invention a pour but de remédier à cet inconvénient. A cet effet, l'invention concerne une pince pour retenir en place une pièce de tissu posée sur le sol, telle que définie dans la revendication 1. Le document US-A-2 939 468 décrit une pince selon le préambule de la revendication 1.

Le dessin annexé représente schématiquement et à titre d'exemple une forme d'exécution de la pince faisant l'objet de l'invention.

La figure 1 en est une vue en position de non utilisation.

La figure 2 est une vue latérale de la figure 1.

La figure 3 montre la pince en position d'utilisation.

La figure 4 est une vue selon la ligne IV-IV de la figure 3.

La figure 5 est une vue partielle selon la ligne V-V de la figure 1.

La pince, qui est en résine synthétique, comprend une portion allongée 1 qui est destinée à être enfoncée dans un sol, par exemple dans du sable ou de la terre. A sa partie supérieure, cette portion allongée 1 présente une mâchoire supérieure 2 en regard de laquelle se trouve une autre mâchoire 3 portée par l'extrémité d'un bras 4 qui est venu d'une pièce avec la portion allongée 1. La liaison entre cette portion et le bras 4 est constituée par une partie 5 en forme de lame qui est suffisamment souple pour permettre un pivotement de ce bras.

Grâce à ce pivotement, le bras 4 peut prendre la position représentée à la figure 3. Par ce mouvement, la mâchoire 3 se rapproche de la mâchoire 2, ce qui permet de serrer entre ces deux mâchoires le bord d'une pièce de tissu 6.

La face inférieure de la mâchoire 2 présente des saillies 7, qui sont aussi visibles à la figure 5 et qui permettent une meilleure prise de la pince sur le tissu 6. De même, la portion allongée 1 et le bras 4 présentent des nervures obliques transversales 8 qui constituent des parties saillantes destinées à pénétrer dans le sol pour améliorer la tenue de la pince dans celui-ci et l'empêcher de remonter.

Enfin, comme cela est bien visible à la figure 4, la portion 1 présente un volet 9 latéral, tandis que le bras 4 présente un volet latéral 10 sur le côté opposé de la pince. Ainsi, en position fermée de la pince, ces volets 9 et 10 empêchent le sable ou la terre de pénétrer dans l'espace 11 qui est compris entre la portion 1 et le bras 4.

Pour retenir une pièce de tissu sur le sol, il suffit

de placer de préférence plusieurs pinces sur le bord de cette pièce de tissu, de faire pivoter le bras 4 pour obtenir le serrage de cette pièce de tissu entre les mâchoires 2 et 3, puis d'enfoncer la portion 1 et le bras 4 repliés dans la terre ou le sable.

Il est bien entendu que l'on pourrait prévoir de nombreuses variantes d'exécution, par exemple avec des mâchoires de serrage déplaçables l'une vers l'autre par l'action d'un ressort ou encore par une vis à tête moletée ou à ailettes. La pince pourrait naturellement être prévue en une autre matière que de la résine synthétique, mais la forme d'exécution décrite est très avantageuse car la pince peut être produite par injection dans un moule en une seule opération.

Revendications

1. Pince pour retenir en place une pièce de tissu posée sur le sol, comprenant une portion allongée (1) destinée à être enfoncée dans le sol, cette portion portant à sa partie supérieure une mâchoire (2) d'une pince dont une autre mâchoire (3) est agencée de façon à pouvoir venir en contact avec la première mâchoire (2) pour serrer entre elles un bord de la pièce de tissu, la seconde mâchoire étant située au-dessous de la première en position d'utilisation de la pince, **caractérisée** en ce que la seconde mâchoire (3) est portée par un bras (4) dont l'extrémité opposée à la mâchoire est reliée par une lame souple (5) à l'extrémité inférieure à ladite portion.
2. Pince selon la revendication 1, **caractérisée** en ce que les première et seconde mâchoires et la portion allongée sont en une seule pièce en résine synthétique.
3. Pince selon la revendication 2, **caractérisée** en ce que le bras et/ou ladite portion présente des volets latéraux destinés à assurer une fermeture au moins partielle de l'espace compris entre ladite portion et ledit bras, au moins lorsqu'ils sont en position d'utilisation, afin d'empêcher l'introduction de terre ou de sable dans cet espace.
4. Pince selon la revendication 1 ou 2, **caractérisée** en ce que le bras et/ou ladite portion sont munis de parties saillantes (8) destinées à pénétrer dans le sol pour améliorer la tenue de la pince dans le sol.

Patentansprüche

1. Klammer zum am Platz halten eines auf den Boden gelegten Stoffstückes, mit einem länglichen Unterteil (1), das dazu bestimmt ist in den Boden

eingetrieben zu werden, wobei dieses Unterteil an seinem oberen Teil eine Backe (2) einer Klammer trägt, deren andere Backe (3) so angeordnet ist, dass sie mit der ersten Backe (2) in Kontakt kommen kann um zwischen beiden einen Rand des Stoffstückes einzuklemmen, wobei die zweite Backe in der Verwendungsposition der Klammer unterhalb der ersten angeordnet ist, dadurch gekennzeichnet, dass die zweite Backe (3) durch einen Arm (4) getragen wird, dessen der Backe entgegengesetztes Ende mit dem unteren Ende des genannten Unterteils durch eine biegsame Klinge (5) verbunden wird.

5

10

15

2. Klammer gemäss Anspruch 1, dadurch gekennzeichnet, dass die erste Backe, die zweite Backe und das längliche Unterteil einstückig aus Kunstharz geformt sind.

20

3. Klammer gemäss Anspruch 2, dadurch gekennzeichnet, dass der Arm und/oder das genannte Unterteil seitliche Klappen aufweisen, um wenigstens teilweise den Raum zwischen dem genannten Unterteil und dem genannten Arm, wenigstens in deren Verwendungsposition, zu verschliessen, um das Eindringen von Erde oder von Sand in diesen Raum zu verhindern.

25

4. Klammer gemäss Anspruch 1 oder 2, dadurch gekennzeichnet, dass der Arm und/oder das genannte Unterteil hervorstehende Teile (8) aufweisen, welche dazu bestimmt sind, in den Boden zu dringen um den Halt der Klammer in dem Boden zu verbessern.

30

35

the arm and/or said portion have lateral flaps intended to ensure an at least partial closure of the space comprised between said portion and said arm, at least when they are in the utilization position, in order to prevent the introduction of earth or of sand into this space.

4. Clip according to claim 1 or 2, characterized in that the arm and/or said portion are provided with projecting parts (8) intended to penetrate into the ground to improve the retention of the clip in the ground.

Claims

1. Clip for holding in position a piece of fabric placed on the ground, comprising an elongate portion (1) intended to be driven into the ground, this portion supporting on its upper part one jaw (2) of a clip, another jaw (3) of which is arranged so as to be capable of coming into contact with the first jaw (2) to grip between them an edge of the piece of fabric, the second jaw being situated below the first in the utilization position of the clip, characterized in that the second jaw (3) is supported by an arm (4), the end of which opposite the jaw is connected by a flexible strip (5) to the lower end of said portion.

40

45

50

2. Clip according to claim 1, characterized in that the first and second jaws and the elongate portion are in one single piece made of synthetic resin.

55

3. Clip according to claim 2, characterized in that

